



Organisation des Nations Unies

CONFERENCE DE PRESSE DES NATIONS UNIES DU MERCREDI 10 FEVRIER 2016

Félix Prosper Basse : *Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, Membres de la presse, Auditeurs de Radio Okapi, Bonjour et bienvenue à ce rendez-vous hebdomadaire des Nations Unies.*

- **Activités des Composantes de la MONUSCO**
- **Activités de l'Equipe-pays**
- **Situation militaire**

Activités des Composantes de la MONUSCO

Police MONUSCO :

L'Unité de Police Constituée de l'Inde (INDFPU 2) a organisé, le 8 février 2016 des consultations médicales gratuites au profit des populations de Beni sous la présidence du Maire de la ville, assisté du chef de Bureau de la MONUSCO.

Près de 600 patients souffrant de pathologies diverses ont bénéficié des soins et traitements appropriés.

Les autorités de la ville de Beni et les bénéficiaires ont exprimé leur satisfaction et leur gratitude à la Mission.

Le 8 février 2016, à l'Ecole de Police Jules Moke de Bukavu, a eu lieu le lancement officiel de la formation en Police lacustre au profit de vingt-cinq (25) cadres et agents de la PNC.

Financée par le Bureau international des stupéfiants et de l'application la loi « International Narcotics and Law Enforcement (INEL) », cette formation a démarré le 8 février et prendra fin le 8 avril 2016. Elle s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités professionnelles et opérationnelles de la PNC, en vue de l'émergence d'un nouveau concept de gestion de la sécurité des frontières lacustres et fluviales. La Police de la MONUSCO en tant que partenaire de la PNC participe à cette session de formation.

Au cours de la semaine, les équipes conjointes pour la mise en œuvre de la Stratégie Opérationnelle Intégrée de Lutte contre l'Insécurité à Beni/ Oicha ont poursuivi leurs patrouilles régulières de sécurisation.

Au total, 115 appels ont été reçus sur les numéros verts. 41 interventions ont été effectuées et 8 interpellées pour diverses infractions de droit commun.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org : tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org : tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org : tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org - tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Durant la même semaine, les différentes Unités de Police Constituées (FPU) ont poursuivi leurs missions de protection des populations. Ainsi, 554 patrouilles de sécurisation dont 204 conjointes avec la Police Nationale Congolaise ont été effectuées. 13 Check points et 24 escortes de hautes personnalités ont été réalisés par ces Unités. Les FPU ont effectué 6 services de maintien de l'Ordre public.

Activités de l'Equipe-Pays

Conférence sur les investissements du secteur privé dans la région des Grands Lacs (24-25 février 2016)

Dans le cadre des préparatifs de la Conférence sur les investissements du secteur privé dans la région des Grands Lacs, le Ministère des Affaires étrangères et l'Agence nationale pour la promotion des investissements (ANAPI) en RDC convient la presse nationale et internationale à un briefing qui sera fait à la communauté diplomatique résidant à Kinshasa. Sont attendus à cette rencontre le Vice-Ministre des Affaires étrangères, la Directrice générale de l'ANAPI et des représentants du Bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies pour la Région des Grands Lacs.

Date et heure de la rencontre : vendredi 11 février 2016 à 11h : 00

Lieu : Ministère des Affaires étrangères (Kinshasa).

L'ONUSIDA plaide pour le passage à l'échelle de la PTME :

La Ministre chargée de la Femme, famille et Enfant Lucie Kipele a eu une séance de travail avec le Directeur-pays de l'ONUSIDA Marc Saba sur des actions concrètes à mettre en œuvre, sous le leadership du Gouvernement congolais, afin de réduire les nouvelles infections à VIH.

Un accent particulier est mis sur la Prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant (PTME) pour protéger la santé de la femme enceinte positive et celle de son bébé.

Selon l'ONUSIDA, 12 294 femmes enceintes positives ont reçu un traitement antirétroviral en 2014 pour la PTME sur les 23 677 femmes qui ont besoin de ce traitement contre le VIH. Ce chiffre représente 52 % de couverture nationale en PTME. Tout en encourageant la RDC d'avoir inscrit la lutte contre le VIH/sida parmi les actions urgentes, Marc Saba a remercié également le Gouvernement congolais pour une série de bonnes actions visant une génération sans sida d'ici 2017 notamment la contribution financière à la riposte nationale au VIH.

Comme appui à ces initiatives efficaces, il a mis en avant la stratégie Fast-Track (Accélérer) de l'ONUSIDA et sa cible principale qu'est l'Objectif 90-90-90 qui stipule qu'à l'horizon 2020, 90 % des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique, 90 % de toutes les personnes infectées par le VIH dépistées

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org : tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org : tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org : tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukoki@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org : tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

reçoivent un traitement anti-rétroviral durable et enfin que 90 % des personnes recevant un traitement antirétroviral aient une charge virale durablement supprimée.

Le Directeur –pays de l'ONUSIDA a sollicité l'implication de la ministre de la Femme, Famille et Enfant pour la mise en œuvre de cette stratégie afin qu'aucun enfant congolais, né d'une mère séropositive, ne soit porteur du VIH d'ici 2017.

Les deux personnalités ont noté que l'autonomisation des femmes et le respect de leurs droits leur donnent des capacités pour se protéger elles-mêmes contre l'infection à VIH. Et pour celles qui vivent avec le VIH, de surmonter la stigmatisation dont elles sont victimes, d'obtenir un meilleur accès au traitement, aux soins et à un indispensable soutien. Elles ont souhaité, par ailleurs, que soient développées des stratégies et des perspectives en rapport avec l'égalité des sexes et les droits humains pour établir clairement les liens entre l'épidémie du VIH/sida et les facteurs qui la favorisent, tels que la violence à l'égard des femmes, le non-respect de leurs droits juridiques et leur participation limitée au processus de prise de décisions.

Lutter contre les violences sexuelles à l'est du pays :

Le troisième Comité de pilotage du programme conjoint « Tupinge Ubakaji » se tiendra le 11 février 2016 à Bukavu en présence de l'Ambassadeur du Canada et des chefs d'agences du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et du Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme (BCNUDH), qui assurent ensemble la mise en œuvre de ce programme.

Cette rencontre a pour objectif de dresser le bilan des résultats obtenus après trois années de mise en œuvre mais également de définir les défis et perspectives pour les deux années restantes.

Le programme conjoint de lutte contre l'impunité, d'appui aux victimes de violences basées sur le genre, et d'autonomisation des femmes à l'est de la RDC a été lancé en 2013 grâce au soutien financier du Ministère des Affaires Etrangères, Commerce et Développement du Canada à hauteur de 18 millions de dollars américains.

A travers une approche holistique, ce programme intervient à toutes les étapes de la prise en charge des victimes – de leur suivi médico-social, à leur accès à la justice en passant par leur réintégration socio-économique. Il est exécuté en collaboration avec le Ministère de la Justice et la Police nationale congolaise. L'objectif poursuivi est d'assurer la réinsertion des victimes des violences sexuelles en particulier et l'autonomisation des femmes au sein de leur communauté en général.

A ce jour les réalisations principales du programme sont les suivantes : 3 048 survivants de violences basées sur le Genre ont été pris en charge sur le plan médical et psychosocial ; 594 cas de victimes de violences sexuelles ont été référés en justice par les cliniques juridiques et les bureaux de consultations gratuites. 242 ont abouti à une décision judiciaire ; 5 stratégies provinciales et une stratégie nationale de changement de comportement assortie d'un plan opérationnel ont été élaborées avec l'appui des leaders des administrations

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org : tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org : tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org : tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org - tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

publiques et traditionnelles et les membres des secteurs universitaires et scolaires et ; 1 004 personnes ont bénéficié du paquet de réinsertion socio-économique, facilitant leur autonomisation et réinsertion au sein des communautés.

Affaire Thomas Lubanga : Le projet de plan de mise en œuvre des réparations soumis par le Fonds au profit des victimes doit être complété

Hier, mardi 9 février 2016, la Chambre de première instance II de la Cour pénale internationale (CPI) a rendu une ordonnance demandant au Fonds de réparations au profit des victimes de compléter le projet de mise en œuvre des réparations collectives dans l'affaire Le Procureur c. Thomas Lubanga Dyilo, Le projet avait été présenté par le Fonds le 3 novembre 2015.

La Chambre estimant que le projet proposé par le Fonds est incomplet, diffère son approbation et indique un calendrier afin que le Fonds au profit des victimes transmette les éléments supplémentaires demandés d'ici au 31 décembre 2016. La Chambre demande notamment de transmettre un programme de réparations collectives détaillé, l'évaluation totale de l'étendue du préjudice causé aux victimes, le montant anticipé de la responsabilité de M. Lubanga et si nécessaire, la somme monétaire révisée que le Fonds avancera afin de réaliser le plan de réparation.

En 2012, Thomas Lubanga a été reconnu coupable et condamné à 14 ans d'emprisonnement pour crimes de guerre consistant à l'enrôlement et à la conscription d'enfants de moins de 15 ans et à les avoir fait participer activement à des hostilités. Le verdict et la peine avaient été confirmés en 2014 par la Chambre d'Appel. En décembre dernier, Thomas Lubanga a été transféré dans une prison de la République démocratique du Congo pour purger sa peine d'emprisonnement.

Journée mondiale de la radio :

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) appelle à célébrer la Journée mondiale de la radio le 13 février 2016 autour du thème : « la radio en situation d'urgence et de catastrophes » », avec l'objectif de célébrer l'importance de la radio dans nos vies, et cela à la fois en temps de paix et durant les situations d'urgences et de catastrophes.

Alors que des conflits mettent sur les routes des populations entières cherchant asile et protection et que les catastrophes naturelles, liées au changement climatique, sont de plus en plus violentes, il est important pour l'UNESCO de souligner l'impact de la radio dans les situations d'urgences et de catastrophes.

5 messages clés structurent la Journée mondiale de la radio 2016 : les situations d'urgence ou de catastrophes ne doivent jamais remettre en cause la liberté d'expression, ni la sécurité des journalistes ; la radio soutient les survivants et les personnes vulnérables. Leur droit à la vie privée doit être respecté en cas de catastrophe ; la radio a un réel impact social et offre un accès à l'information. Le droit des personnes à l'information doit être protégé ; la radio sauve des vies ; et l'accès immédiat aux fréquences radio est essentiel pour sauver des vies. Ces fréquences doivent être protégées en situation de catastrophe.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org ; tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org ; tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org ; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

La radio, en RDC, comme dans la plupart des pays d'Afrique, reste le média le plus écouté, et elle contribue grandement pour l'accès à des informations de qualité des populations dans les zones les plus reculées du pays. Nous avons noté des progrès considérables dans les radios en RDC, notamment en termes d'efforts consentis pour fournir l'information aux populations et promouvoir le débat public sur des questions d'intérêt local.

A Kinshasa, cette journée sera célébrée officiellement le lundi 15 février 2016, sous le patronage du ministre de la Communication et des Médias.

Situation militaire

(Par le Lieutenant-colonel AMOUZOUN CODJO MARTIN, Porte-parole militaire)

L'environnement sécuritaire à **Kinshasa et dans les autres provinces situées dans la partie occidentale de la République Démocratique du Congo**, a été rapporté calme durant la semaine écoulée.

Le climat sécuritaire dans les **provinces de Haut et de Bas-Uélé**, reste dominé par la conduite de l'opération dénommée « **Red Kite** » (Cerf-volant rouge).

Les troupes du bataillon Marocain de la Force de la MONUSCO et celles des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC), ont dans le cadre de cette opération, déployé trois (03) postes opérationnels dans les régions situées à 7, 25 et 24 kilomètres à l'Ouest de Bangadi, au Sud de Duru et au Nord-est de Faradje, dans le but de mener efficacement des activités militaires contre les éléments des groupes armés réfractaires.

Cette opération est menée dans le but de neutraliser de manière durable les éléments des différents groupes armés, y compris ceux de la LRA, réfractaires à tout processus de reddition volontaire et constituant à cause de leur activisme, une menace sérieuse à la sécurité des populations civiles.

Les troupes des Forces onusienne et congolaise ont à cet effet été déployées dans ce secteur, afin de mettre également un terme aux violations des droits de l'Homme qui y sont de nouveau répertoriées.

Dans la province de Haut-Uélé, le 3 février 2016, des éléments armés non identifiés parlant "Acholi", ont tendu une embuscade dans la région de Mabadabada, située à 25 kilomètres au Sud de Bangadi, à deux (02) cyclistes en déplacement de Niangara vers Bangadi, et pillé tous leurs biens.

Le 4 février 2016, des biens de valeur appartenant à trois (03) civils ont été pillés par des présumés éléments de la LRA, au cours d'une embuscade tendue dans la région située près de la localité de Morido, à 30 kilomètres à l'Est de Niangara.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org ; tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org ; tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org ; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Dans la province de Bas-Uélé, le 3 février 2016, trois (03) éléments armés non identifiés ont tendu une embuscade à deux (02) pêcheurs dans la localité de Bangili, située dans la chefferie de Sasa, au Nord d'Ango-centre, dans le territoire d'Ango, et pillé tous leurs biens.

En Ituri, des incidents majeurs liés aux pillages, kidnappings, vols de bétail et collecte des taxes illégales, perpétrés dans les localités situées au Sud du territoire d'Irumu et de Mambasa par des éléments réfractaires appartenant au Front de Résistance Patriotique de l'Ituri (FRPI) et à d'autres groupes armés, ont été rapportés pendant la période sous examen.

Dans les localités situées au Sud du territoire d'Irumu, plusieurs atrocités commises par des éléments du FRPI contre les populations civiles, ont été signalées pendant la période sous examen.

Du 29 janvier au 2 février 2016, des miliciens de ce groupe armé ont en effet attaqué nombreuses localités situées dans cette partie de l'Ituri.

Le 29 janvier 2016, six (06) éléments du FRPI ont fait incursion dans la localité d'Ozoba, située à 8 kilomètres à l'Ouest d'Aveba, molesté un (01) homme et pillé des biens de valeur.

Le 30 janvier 2016, environ soixante-dix (70) vaches et d'autres denrées essentielles ont été pillées, au cours d'attaque lancée contre la localité de Bikima par des présumés éléments du FRPI. Ils ont kidnappé cinq (05) individus qui ont servi à transporter les biens pillés.

Le 31 janvier 2016, des éléments supposés appartenir au FRPI ont attaqué la localité de Kengelo, située à 5 kilomètres au Sud d'Aveba. Des troupes d'intervention rapide des FARDC ont été rapidement projetées sur les lieux de l'incident, et tué l'un des assaillants.

Le même jour, des présumés éléments du FRPI ont fait incursion dans la localité de Ruzinga, située à 7 kilomètres au Nord-est d'Aveba, et pillé des biens de valeur.

L'armée congolaise a déployé promptement une patrouille d'intervention rapide dans la région concernée, qui a réussi à tuer un (01) insurgé du FRPI et à blesser un (01) autre.

A la même date, la localité de Badzanga, située à 4 kilomètres à l'Ouest d'Aveba, a été attaquée et pillée par des présumés éléments de ce groupe armé.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 février 2016, deux (02) hommes ont été molestés et plusieurs biens de valeur pillés, au cours d'incursion faite par des éléments supposés appartenir au FRPI dans la localité de Kisodjo, située à 15 kilomètres au Sud-est de Bukiringi.

La Force de la MONUSCO, conformément à sa mission de protection des populations civiles et de neutralisation des groupes armés, continuent de mener des activités militaires vigoureuses, dans le but de mettre un terme à l'activisme des éléments du FRPI, et de protéger les populations civiles.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org ; tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org ; tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org ; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Le 2 février 2016, des Casques bleus de la Force de la MONUSCO basés à Aveba, déployés dans la localité de Mudiro, située à environ 2 kilomètres au Nord d'Aveba, ont engagé des éléments armés présents dans la région, fait avorter leurs activités négatives et délogé ces derniers de la zone.

Dans le territoire de Mambasa, des éléments armés continuent d'attaquer et de perpétrer des exactions contre les populations civiles implantées dans les zones minières.

En effet, le 1^{er} février 2016, quatre (04) miliciens armés ont fait incursion dans la zone d'exploitation d'or de Kalemi, située à 30 kilomètres au Sud de Mambasa-centre, forcé les mineurs à payer des taxes illégales et pillé leurs biens de valeur.

Cette récurrence des activités négatives perpétrées par les groupes armés, est devenue pour les Forces onusienne et congolaise une sérieuse préoccupation quant à la situation sécuritaire dans ce territoire. Par conséquent, les deux Forces précitées surveillent de près l'activisme des forces négatives dans ce secteur, dans le but d'y mettre définitivement un terme.

Par ailleurs, le 2 février 2016, un (01) milicien de l'Alliance des Forces Démocratiques (ADF), kidnappé au village Kiyaviro (Nord-Kivu) et enrôlé contre son gré dans ce groupe armé, s'est rendu volontairement à la police onusienne basée à Mambasa-centre, puis remis à la Police Nationale Congolaise (PNC) pour sa prise en compte.

Au Nord-Kivu, le climat sécuritaire jugé volatile et imprévisible, a été particulièrement marqué dans le territoire de Beni par l'activisme des éléments de l'Alliance des Forces Démocratiques (ADF), mais également par des violations des droits de l'Homme commises par les rebelles des Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR) dans les autres territoires.

Dans le territoire de Beni, le 6 février 2016, une vingtaine d'éléments de l'ADF ont lancé une attaque contre des positions de l'armée congolaise, situées dans la région de Mayimoya, à 10 kilomètres au Nord-est d'Oicha.

La Force de la MONUSCO basée dans la zone, a promptement projeté des troupes d'intervention rapide sur les lieux de l'incident pour les appuyer.

Trois (03) insurgés de l'ADF ont été tués au cours de ces accrochages.

Par ailleurs, les activités négatives perpétrées par des éléments réfractaires des FDLR, ont atteint des dimensions extrêmement inquiétantes.

Ces rebelles ont attaqué aussi bien les populations civiles que la Force de la MONUSCO, pendant la période sous examen.

Dans le territoire de Rutshuru, le 3 février 2016, des éléments supposés appartenir aux FDLR ont fait incursion dans la région de Nyabanira, située à 22 kilomètres à l'Est de Rutshuru, violé trois (03) femmes et pillé des biens de valeur appartenant aux populations civiles.

Le 5 février 2016, des rebelles des FDLR ont attaqué la localité de Kibende, située à 12 kilomètres au Nord de Rutshuru, et kidnappé trois (03) individus.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org : tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org : tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org : tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org - tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Quatre (04) autres individus appartenant à la communauté Nande ont été kidnappés, et sept (07) maisons incendiées par des présumés éléments des FDLR, au cours d'incursion dans la région de Mirangi.

Dans le territoire de Walikale et de Lubero, trois (03) individus ayant refusé de payer des taxes illégales aux éléments des FDLR dans la localité de Kavuye, située à 21 kilomètres au Sud-est de Pinga, ont été tués par ces assaillants pendant la période sous examen.

Le 6 février 2016, des éléments supposés appartenir aux FDLR ont tiré sans causer des dommages majeurs, sur une patrouille motorisée de la Force de la MONUSCO, en mouvement de Luofu vers Kaseke, dans la région de Kwitu, à 16 kilomètres au Nord-ouest de Luofu.

D'autres exactions perpétrées par les forces négatives contre les populations civiles, ont également été rapportées dans le territoire de Masisi, où le 7 février 2016, des éléments appartenant au groupe Mayi-Mayi Nduma Défense du Congo (NDC), ont tué vingt et un (21) individus appartenant à la communauté Hutu et blessé quarante (40) autres, au cours d'attaque menée dans la périphérie de Luhanga, à 32 kilomètres au Sud-est de Masisi-centre.

En outre, dans l'exercice du mandat de protection des populations civiles, des troupes d'intervention rapide de la Force de la MONUSCO basées à Nyanzale dans le territoire de Rutshuru, ont engagé et repoussé le 1^{er} février 2016, quatre (04) éléments armés appartenant au groupe Mayi-Mayi Nyatura, au cours d'une tentative de pillage des déplacés du camp de Kihondo, située dans la région de Nyanzale.

La Base opérationnelle de la Force de la MONUSCO de Nyanzale a également assuré une protection efficace à certains déplacés de ce camp, qui ont été paniqués par cette attaque et trouvé refuge autour de cette base onusienne.

Au chapitre des redditions dans la province, du 3 février 2016 à ce jour, dix (10) éléments en provenance des groupes armés, se sont rendus aux troupes de la Force onusienne déployées dans la province.

Il s'agit de : **Neuf (09) des Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR) et un (01) du groupe Mayi-Mayi Cheka Nduma Défense du Congo (NDC).**

Au Sud-Kivu, l'environnement sécuritaire demeure sous le contrôle des Forces onusienne et congolaise.

Il a été marqué par des arrestations et des redditions des éléments appartenant aux groupes armés.

Six (06) éléments appartenant aux diverses factions du groupe Mayi-Mayi, ont été appréhendés pendant la période sous examen par des Forces de Défense congolaises, au cours de leurs activités militaires menées dans les territoires de Fizi, Kabare et Shabunda.

Au chapitre des redditions dans la province, douze (12) éléments du groupe Mayi-Mayi Nyatura se sont rendus aux troupes onusiennes et congolaises basées à Minova (150 kilomètres au Nord de Bukavu) et à Lumbishi, dans le territoire de Kalehe.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org ; tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 88 73

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org ; tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org ; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Au Tanganyika, la situation sécuritaire a été jugée calme, mais imprévisible.

Elle a été caractérisée dans la localité de Sange, située à 120 kilomètres au Nord-est de Manono, par le déplacement de trois cent quatre-vingt-huit (388) familles Luba vers les localités de Kyambi (90 kilomètres à l'Est de Manono), Mbayo (112 kilomètres à l'Est de Manono) et Kintentu (112 kilomètres au Nord de Manono), suite aux menaces de mort proférées par le chef rebelle pygmée Nyumba Isha.

Des unités de la Force de la MONUSCO et celles de l'armée congolaise déployées dans le secteur surveillent de près la situation sécuritaire, dans le but de contrer toute activité négative contre les populations civiles, et d'assurer leur protection.

Enfin, la Force de la MONUSCO a mené **1245** patrouilles armées, dont **396** nocturnes, et fourni **80** escortes pendant la période sous examen.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org : tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : bassef@un.org : tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org : tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org - tél +243 997 06 88 04